



COMPTE RENDU RAPIDE DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 24/03/09

Direction : M. MARGNES (Président du CCE) M. BONNET - Mme COTTIN NAZON,
FO : AM. LAFOND – M. MARINO – JC. THIESSON – P. VINCENT
CFDT – CGT – CFE-CGC

Avant de commencer l'ordre du jour, le secrétaire du CCE rappelle que les documents doivent être remis 10 jours avant la date du CCE.

Consultation pour avis du Comité

1 / Bilan de l'affectation financière du budget de fonctionnement du CCE 2008 et attribution du budget de fonctionnement du CCE pour 2009

Mme COTTIN NAZON note d'informer le Président du CE DRB pour mettre à disposition une personne pour prises de notes des séances.

Pas d'autre remarque
Les budgets sont votés à l'unanimité.

2 / Projet d'accord sur les avancements au choix 2009

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Les OS CNR se prononceront après le C.P.B du 26/03/09 (réunion Fédérations + Branche)

3 / Projet d'accord sur le régime supplémentaire retraite

Ce document a été envoyé aux OS, le 19/03/09 soir pour une réponse le 20/03/09 avant midi. Les OS demandent un délai et une dernière réunion de discussion pour évoquer le problème de cohérence sur la lecture des taux T2 et T3 (perte de progression linéaire)

FO a bien noté l'augmentation de la part patronale de +0.6% sur les cotisations de la tranche T1 – soit $1.85\% + 0.6\% = 2.45\%$ (qui concerne tous les salariés de la CNR) et l'augmentation de la part salariale de +0.3% - soit $0.25 + 0.3 = 0.55\%$.

M. MARGNES reporte ce point « retraite supplémentaire » et demande une dernière réunion OS/Direction dans les prochains jours.

Information du Comité

4 - Analyse de la situation trimestrielle de l'emploi

Au 31/12/2008 :

1276 agents (hors mandataires sociaux et personnel mis à disposition et dont 13 CDI non statutaires)

58 CDD, dont 15 contrats de professionnalisation et 23 contrats d'apprentissages

34 intérimaires

RAS, si ce n'est de regarder attentivement qu'il n'y ait pas trop de suppression de postes en EXECUTION.

Le dernier trimestre 2008 n'étant pas représentatif, du fait des reclassements en maîtrise des postes CGN.

M. MARGNES confirme qu'il faut garder des emplois de base :

- plus de contrats en alternance (dans toutes les Directions)
- plus de contrats « accès à l'emploi » il y en aura minimum 5, dont 2 ont déjà été faits

5 / Evolution de la situation financière et de la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'URSSAF

La CNR est à jour des cotisations URSSAF et des organismes de retraites.

6 / Projet maintenance

(voir document remis par la Direction)

Propositions des groupes de travail pour fin du 2^{ème} trimestre 2009.

Mise en place de l'organisation : début 2010

Une communication sera faite régulièrement sur l'évolution de ce projet

FO demande le nom du Directeur de cette nouvelle entité et le lieu et que devient DPFI.

- Le Directeur n'est pas encore nommé (prématuré)
- La localisation de cette Direction se décidera avec les réunions des groupes de travail pour savoir s'il est judicieux qu'elle soit à LYON (possible à AMPUIS ??)
- Le service DPFI fait déjà le travail, donc ils sont aptes à aller dans cette nouvelle Direction Maintenance, périmètre équivalent, mais bien sûr, dans un cadre de concertation, comme habituellement.

Il est évoqué la crainte de séparation entre les exploitants (maîtrise d'ouvrage) et les équipes maintenance (maîtrise d'œuvre), alors qu'actuellement, au niveau local ce lien existe et fonctionne bien.

M. BONNET rappelle que dans cette organisation, le décideur essentiel à 90% sera les DR, responsabilité unique avec coordination (pilotage des indisponibilités – gestion des écarts)

Lors de ce dossier, il est fait remonter à M. MARGNES le ressenti des agents qui se sentent délaissés : le génie civil, les RH, les domaniaux, etc...

Différence de traitement entre les métiers, les administratifs, les transversaux.

M. MARGNES rassure sur les autres métiers – Ils ne sont pas laissés de côté et sont également essentiels pour la bonne marche de la CNR.

7 / Plan d'actions Recherche et Développement (DI – DPFI – DE)

(voir document remis par la Direction)

La CNR fait de plus en plus de la recherche et du développement (6 thèmes sont définis) mais mal connus en interne et en externe.

La Direction va augmenter la communication sur R et D.

Crédit impôts recherche : 30% des charges (2005 : 179 K€ - 2006 : 118 K€ - 2007 / 131 k€)

8 / Mise en place du CESU

La CNR a signé le 13/03/2009 avec le Comité de Coordination CMCAS, la convention CESU

- 1/3 salarié
- 1/3 Comité de coordination CMCA
- 1/3 employeur CNR

- Pour les enfants jusqu'à 3 ans (ou entrée en maternelle)
- Pour les enfants jusqu'à 7 ans (si handicap)

C'est le début de cette mise en place, mais M. MARGNES dit qu'il ira au-delà de cette convention.

Le prestataire est ACCORD SERVICE (son site informatique sera accessible aux agents CNR fin avril/début mai). Les agents pourront commander, néanmoins, pour une année de CESU, puisque la mise en place officielle est au 01/01/2009.

Pour le paiement, CNR prend tout en charge, et ensuite elle prélèvera la partie salariale sur les feuilles de paie des agents concernés. Elle se fera rembourser par le Comité de Coordination CMCAS.

FO signale à la Direction que certaines CMCAS vont au-delà de cette convention (exemple : CESU maternelle pour la garde des enfants de 4 à 6 ans et CESU soutien scolaire de 7 ans jusqu'en classe de terminale).

Compte tenu que CNR est sur toute la vallée du Rhône et dépend de différentes CMCAS, FO demande à la Direction de rappeler les CMCAS qui sont en dessous de cette convention, les inciter à se mettre au même niveau

9 / Chômage des écluses

M. MARGNES remercie du travail remarquable accompli par les équipes.

Bollène, 2 avaries successives n'ont pas permis de respecter les délais – Avis batellerie a informé du retard.

10 / Participation

Pour 2008 12 millions 879 € - 1378 salariés

Montant plancher : 8 660 €

Le décret d'application n'est pas encore paru. Il prévoit de décaler d'un mois et le débloqué possible de cette participation.

QUESTIONS DIVERSES

Avant de commencer les questions diverses, il est rappelé que les questions notées par les OS doivent l'être dans les questions à l'ordre du jour et non pas en questions diverses.

11 / Accès et circulation sur le lieu de travail

Problèmes rencontrés sur certains sites – prolifération des contrôles d'accès et également problèmes techniques d'accès (les badges des élus ne fonctionnent plus sur tous les sites)

M. BONNET demande à DG RISQUES de faire des propositions en CLCHSCT pour une règle générale et homogène sur l'ensemble de la Vallée.

Ce qui est des problèmes techniques (mauvais fonctionnement des badges / barrière), il faut voir avec le Service pour résoudre ces dysfonctionnements, au fur et à mesure, et qui devraient disparaître.

12 / Mobilité des agents au sein des IEG

FO informe qu'un agent CNR a postulé sur CRUAS (nucléaire) et s'est vu répondre par les RH de ce site, qu'il ne faisait pas partie des IEG, mais qu'il était dans le Groupe GDF/SUEZ. Il n'a donc pas été reçu. Sa candidature a été annulée.

FO a fait intervenir sa délégation en CSP. La réponse est erronée. Il sera reçu sur ce poste.

Bien sûr, la réponse est erronée. Les agents CNR ont bien le droit de postuler sur les IEG.

FO demande à la Direction CNR de faire un rappel à la BRANCHE, que les agents CNR sont bien dans les IEG.

13 / Logement

Problème de moustiquaires – Certains logements sont équipés, mais pas d'autres.

Ce point sera signalé à Mme CHIROL

14 / Reconnaissance des métiers d'exploitants

FO rappelle que ce problème perdure et que les lettres de délégation (notification d'astreinte) ne sont toujours pas signées par les agents de DRVA, qui attendent toujours des avancées sur leurs demandes. (DRVA est actuellement la seule concernée par la mise en place du CGN, mais les autres DR le seront plus tard) :

- Reconnaissance des métiers d'exploitants (attribution d'un NR tous les 5 ans de prises d'astreinte – hors quota avancements)
- Reconnaissance des nouveaux périmètres d'astreinte (suite au CGN). Il avait été annoncé que les chargés d'exploitation seraient dans des GF 10/11, mais cela n'est toujours pas appliqué (pourquoi la CSP prochaine d'avril 2009 affiche un poste de chargé d'exploitation en GF9) ?
- Reconnaissance des primes dans le dossier « retraite ».

M. BONNET a mis en place un groupe de travail avec le Directeur de Valence, phase de concertation et de proposition – Uniformité des GF se met en place.

- Etat des lieux de la revalorisation emplois
- Organisation maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre
- Astreinte prise en charge (dossier retraite)
- Périmètre du métier

Réunion sur ce dossier prochainement.

15 – Dossier égalité professionnelle homme/femme

FO demande à la Direction la tenue d'une réunion Direction / OS pour présenter le bilan obligatoire 2008 sur ce dossier, avant le CCE de juin 2009.

L'accord de branche signé en 2008 n'a encore jamais été étudié en Commission Egalité Pro.

FO regrette que cette question ait été supprimée de l'ordre du jour.

Sur ce dossier, FO est demandeur de suivi, et rien ne se fait.

Mme COTTIN NAZON répond qu'elle a été supprimée des questions car cette Commission n'a pas encore fait sa réunion préalable de groupe de suivi.

Un projet d'avenant sera proposé.

16 / Charte Ethique (Groupe SUEZ)

FO relaie l'information donnée par une chaîne de télévision, qu'une entreprise, filiale de SUEZ, emploie une quarantaine d'intérimaires sans papiers, avec salaire en espèces, sans CDI.

Pour une entreprise du Groupe, nous estimons que l'éthique SUEZ laisse à redire !

Nous demandons à nos collègues qui siègent au Conseil de Surveillance de relayer cette information.

17 / Compagnie du Vent (Groupe Suez)

FO soutient la demande du personnel de la Compagnie du Vent, filiale de GDF SUEZ, d'adhérer au statut des IEG. Cette demande appuie l'intervention de nos collègues FO de la B.E.F. qui sont intervenus le 13/03 sur cette demande.

Comme pour la question précédente, nous demandons de relayer cette question au Conseil de Surveillance.

18 / EPR (nucléaire) GDF SUEZ

FO lit la déclaration ci-jointe.

FO attire l'attention sur le danger de monopoliser les budgets au profit du nucléaire, au détriment de l'hydroélectricité (intérêts financiers à court terme contre démarche assurant l'avenir à long terme)

PROCHAINE REUNION CCE LE 30/04/2009

Les élus et représentant syndical présents au CCE :

Anne-Marie LAFOND – Michel MARINO - Jean-Cyril THIESSON – Pascal VINCENT

Lyon, le 24/03/2009